

Le secret professionnel : aspects pratiques

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs

Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Analyser les fondements et la nature du secret professionnel pour mieux l'appréhender
- Apprécier l'étendue de son champ d'application et les conséquences éventuelles de son non-respect
- Mises en application pratique pour être en mesure d'adopter le bon comportement et délivrer la réponse adaptée à chaque situation
- Connaître les bonnes pratiques à adopter pour éviter d'engager sa responsabilité.

Contenu :

Introduction

Sources, nature, raisons du secret professionnel et conséquences de son non-respect

Cas pratique sur l'étendue du secret professionnel et la responsabilité professionnelle

Le secret face au quotidien à l'intérieur et à l'extérieur de l'office : face aux parties à l'acte ou non, aux services fiscaux, à la procédure pénale ou civile, à l'administration sociale, Tracfin...etc.

Focus sur l'étendue du secret professionnel en matière successorale et immobilière

Prérequis :

Aucun pré-requis exigé, toutefois des connaissances de base en déontologie permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos

connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

